



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **16 décembre 2019**

Délibération n° 2019-4065

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Feyzin

objet : Vallée de la Chimie - Études et travaux d'aménagement des abords du site Safran - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

Rapporteur : Madame la Conseillère déléguée Frier

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 164

Date de convocation du Conseil : mardi 26 novembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 18 décembre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guiland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, M. Llung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Bernard (pouvoir à M. Eymard), Mme Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), M. Bousson (pouvoir à M. Suchet), Mmes lehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Leclerc (pouvoir à M. Petit), MM. Martin (pouvoir à M. Girard), Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Piegay (pouvoir à M. Germain), Sannino (pouvoir à Mme Laurent).

Absents non excusés : MM. Vesco, Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 16 décembre 2019**Délibération n° 2019-4065**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commune (s) : Feyzin

objet : **Vallée de la Chimie - Études et travaux d'aménagement des abords du site Safran - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 novembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération Vallée de la Chimie - Feyzin-Sous Gournay fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil de la Métropole le 6 juillet 2015.

I - Contexte et objectifs de la Vallée de la Chimie

La Métropole de Lyon et les industriels de la chimie et de l'environnement se mobilisent conjointement pour le développement et l'aménagement de la Vallée de la Chimie avec pour objectif principal de conforter le pôle d'activités existant (chimie, énergie, raffinage, environnement) et de le déployer en favorisant, notamment, l'accueil d'activités complémentaires dans les champs de la chimie aval et des Cleantech (chimie durable, énergies renouvelables, recyclage de matériaux, etc.).

La présente délibération concerne les aménagements d'espaces publics aux abords du futur site Safran à Feyzin.

II - Programme d'aménagement des espaces publics aux abords du futur site Safran

Le groupe Safran a officialisé le projet de création d'une nouvelle usine à Feyzin, au cœur de la Vallée de la Chimie. Le projet porté par la Métropole en accompagnement de cette nouvelle implantation comprend :

- l'aménagement des voiries d'accès sur la rue Louise Michel et la rue du Vernay,
- l'aménagement du parking public de 8 000 m² sur la parcelle Sous Gournay,
- la création d'aménagements cyclables sur la rue Louise Michel pour se raccorder à la voie verte reliant la gare de Feyzin,
- le développement du volet paysager, notamment, sur le parking public,
- la viabilisation du terrain.

En coordination avec les travaux du site Safran, l'objectif est de démarrer les travaux d'aménagement des espaces publics au 4^{ème} trimestre 2020.

L'enveloppe financière prévisionnelle études et travaux correspondant à ce programme d'aménagement aux abords du futur site Safran a été estimée à 3 565 000 € TTC sur le budget principal, dont 3 100 000 € TTC pour l'enveloppe financière prévisionnelle allouée aux travaux.

Des travaux d'eau potable sont nécessaires pour un montant estimé à 50 000 € HT et des travaux sur les réseaux d'assainissement pour un montant estimé à 50 000 € HT.

III - Individualisation d'autorisation de programme

Cette opération a fait l'objet d'individualisations d'autorisation de programme pour un montant de 2 210 000 € TTC au budget principal, par délibérations du Conseil n° 2018-2864 du 25 juin 2018 et n° 2019-3420 du 18 mars 2019.

Pour la réalisation des études et travaux d'aménagement des espaces publics aux abords du site Safran, il est demandé une autorisation de programme complémentaire d'un montant de :

- 3 565 000 € TTC sur le budget principal,
- 50 000 € HT sur le budget annexe des eaux,
- 50 000 € HT sur le budget annexe de l'assainissement.

Le montant de l'autorisation de programme en dépenses sera ainsi porté à 5 775 000 € TTC au budget principal, 50 000 € HT au budget annexe des eaux et 50 000 € HT au budget annexe de l'assainissement ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle allouée aux travaux pour le projet d'aménagement des abords du site Safran à Feyzin.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P06 - Aménagements urbains, pour un montant de :

- 3 565 000 € TTC en dépenses à la charge budget principal répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 50 000 € en 2019,
- . 1 300 000 € en 2020,
- . 800 000 € en 2021,
- . 140 000 € en 2022,
- . 1 275 000 € en 2023,

sur l'opération n° OP06O2896 ;

- 50 000 € HT en dépenses, en 2020, à la charge du budget annexe des eaux sur l'opération n° 1P06O2896,

- 50 000 € HT en dépenses, en 2020, à la charge du budget annexe de l'assainissement sur l'opération n° 2P06O2896.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 5 775 000 € TTC pour le budget principal, à 50 000 € HT pour le budget annexe des eaux et à 50 000 € HT pour le budget annexe de l'assainissement.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 18 décembre 2019.